



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 63 – Octobre, novembre, décembre 2016

Le mot du Maire

À l'heure d'écrire ces lignes, je ne peux faire abstraction que la saison estivale aura été marquée par l'horrible assassinat du prêtre de Saint Étienne du Rouvray, crime qui a fait suite à l'attentat perpétré le 14 juillet à Nice.

Devant l'horreur de ces drames, mes pensées vont évidemment aux victimes et à leurs familles à qui je veux faire part au nom de la municipalité de toute notre solidarité.

Face à ces actes que rien ne peut justifier et qui cherchent à diviser les Français et à radicaliser l'opinion publique, il faut raison garder et éviter tout amalgame.

Je partage, quant à moi, ces quelques mots prononcés par le Pape François : « N'ayons pas peur de dire cette vérité : le monde est en guerre parce qu'il a perdu la paix. (...) il ne s'agit pas d'une guerre de religion (...) », mais d'une « guerre d'intérêts, une guerre pour l'argent, c'est une guerre pour les ressources de la nature, c'est une guerre pour la domination des peuples ».

Les polémiques et les surenchères sécuritaires que nous entendons quotidiennement de la part de certains en préambule des prochaines échéances électorales paraissent bien dérisoires et inappropriées au lendemain de tels drames.

La mobilisation des forces de sécurité est bien réelle dans le pays, mais qui peut prétendre atteindre le risque zéro face à de tels actes ?

Si la vigilance de chacun est nécessaire et essentielle, notre force sera de dépasser la peur et de nous rassembler derrière les valeurs essentielles de notre République : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, qui font tant horreur à Daech.

Faire vivre ces idéaux concrètement, c'est faire reculer efficacement la barbarie. Dans les fonctions qui sont les miennes et celle de mon équipe municipale, nous nous engageons autant que possible à agir conformément à ces idéaux.

Quant à l'équipe municipale, elle est plus que jamais au travail pour mettre en place les projets prévus dans une rigueur budgétaire indispensable de nos jours. Entre les dépenses obligatoires, les charges nouvelles, la baisse des dotations de l'État, on ne peut qu'être vigilant pour maîtriser les dépenses et agir en élus responsables. Rappelons nos choix : préservation du cadre de vie et du bien-vivre pour tous, entretien du patrimoine, développement maîtrisé du village, maintien des services.

C'est aussi la rentrée au sein de nos associations qui sont toujours aussi porteuses de dynamisme et d'innovation. Je garderai les dernières lignes de cet édito pour vous remercier de votre présence aux diverses animations estivales qui ont connu, cette année encore, un franc succès et pour souligner l'investissement des bénévoles ou organisateurs.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Votre Maire, Laurent Péréa

Compte-rendu du Conseil Municipal

Travaux d'aménagement de deux locaux commerciaux et d'un logement - Place du Bicentenaire

Le conseil a voté la validation des attributions du marché de travaux. Le montant total HT des travaux connu à ce jour est de 260 693.56 euros. Une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux avait été faite ; la notification attributive reçue prévoit une subvention de 89 400 euros. Des aides ont été également demandées au Conseil Départemental et les notifications sont attendues.

Maison Place de l'Église

Après délibération, une entreprise de menuiserie a été désignée pour effectuer la réfection des ouvertures de cet immeuble pour la somme maximum TTC de 15 012.48 euros.

Immeuble EDF de Tuilières

Après délibération, une entreprise de menuiserie a été désignée pour effectuer la réfection des ouvertures de cet immeuble pour la somme maximum TTC de 25 566.65 euros.

Voirie :

Le programme des travaux de voirie pour 2016 entre autre est le suivant :

Réalisation de la placette de retournement au Pourcal (pour permettre aux camions de livraison et de collecte des ordures ménagères de faire demi-tour)

Elargissement du carrefour aux Ginestes.

Réfection du chemin de Halage Aval du Bassin jusqu'à la Stèle Gonthier et du carrefour des Maisonnettes.

Borne de recharge des véhicules électriques :

La borne a été installée et sera prochainement opérationnelle.

Pensez à consulter régulièrement le site de la Mairie pour prendre connaissance des nouvelles informations en cours de trimestre.

www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Infos Mairie

Inscriptions sur les listes électorales :

2017 est une année où se dérouleront plusieurs élections. L'inscription sur les listes électorales se fait jusqu'au 31 décembre 2016 à la mairie. Pour s'inscrire, il faut être âgé de 18 ans ou plus. Les pièces à produire sont la carte d'identité ou le passeport en cours de validité et un justificatif de domicile : quittance de loyer, avis d'imposition ou facture d'eau ou d'électricité.

NB : les procurations se font à la gendarmerie de Lalinde.

Ecluses de la route de Clérans :

Rappel : ces écluses sont là pour une période d'essai avant d'être validées définitivement lorsque toutes les observations auront été transmises auprès de la communauté de communes qui en est le maître d'ouvrage.

La mise en place d'installations pour freiner la vitesse des voitures a été demandée par les riverains.

Ordures ménagères :

Le ramassage du lundi est arrêté depuis le 12 septembre (ramassage d'été) et reprendra de la mi-juin à la mi-septembre 2017.

La distribution des conteneurs jaunes et noirs sera effectuée au porte à porte avant la fin décembre avec l'explication des nouvelles consignes de ramassage. Il est conseillé aux personnes ne pouvant être présentes de demander l'aide de leurs voisins. En cas de réelle impossibilité il sera possible de prendre contact avec la mairie.

Le ramassage au porte à porte ayant été conservé, les conteneurs pour sacs jaunes et noirs de la place du Bicentenaire n'auront plus lieu d'être dès le 1er janvier et seront enlevés.

Les conteneurs verre et la borne textile ont été déplacés définitivement place de la gare.

Ramassage de ferrailles :

Il n'y a plus de calendrier de ramassage, toutefois il est possible de s'inscrire auprès de la mairie pour un enlèvement conséquent. Le dépôt en

déchèterie est la meilleure solution pour les petites quantités.

Octobre rose :

Octobre rose est le **mois de mobilisation nationale pour le Dépistage du Cancer du Sein**. Le but est de convaincre le bien fondé du dépistage précoce la mammographie, seul examen efficace pour gagner la bataille contre cette maladie. La commune s'associe à cette mobilisation en éclairant un monument public en rose.

Chantier Concordia.

Le chantier Concordia qui concernait la réhabilitation du sentier de randonnée du Petit Patrimoine de la commune, s'est achevé le 26 août. L'équipe des jeunes de Concordia a assuré le débroussaillage, la consolidation du chemin Napoléon sur environ 300 mètres et la rénovation de la signalétique du sentier. Ils ont été en cela aidés par Messieurs Daniel Vocant et Maurice Tran qui ont participé tous les jours aux travaux et ont assuré le plus gros du débroussaillage à l'aide d'outils à moteur que ces jeunes n'avaient pas le droit d'utiliser. Ce chantier c'est déroulé dans la convivialité et plusieurs personnes de la commune ont eu l'occasion de rencontrer cette équipe et d'échanger avec elle. La municipalité lui a permis de découvrir plusieurs aspects de la Dordogne en organisant des excursions : Beynac et Sarlat, Lascaux et le Thot, Bergerac, le Moulin de la Rouzique à Couze et le lac de Neufont. Tous ces jeunes ont vraiment apprécié leur séjour et leurs échanges avec les Capraisiens et en contrepartie, ils ont fait découvrir lors des portes ouvertes du chantier des spécialités culinaires de leurs pays.

Bibliothèque :

La bibliothécaire a établi un planning pour le 4ème trimestre, ci-joint, que vous pourrez consulter et conserver.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE



OCTOBRE

Samedi 1^{er} octobre de 14h30 à 17h

Lundi 3 octobre de 10h à 12h

Lundi 10 octobre de 10h à 12h

Samedi 15 octobre de 14h30 à 17h

Lundi 17 octobre de 10h à 12h

Lundi 24 octobre de 10h à 12h

NOVEMBRE

Samedi 5 novembre de 14h30 à 17h

Lundi 7 novembre de 10h à 12h

Lundi 14 novembre de 10h à 12h

Samedi 19 novembre de 12h30 à 17h

Lundi 21 novembre de 10h à 12h

Lundi 28 novembre de 10h à 12h

DECEMBRE

Samedi 3 décembre de 14h30 à 17h

Lundi 5 décembre de 10h à 12h

Lundi 12 décembre de 10h à 12h

Samedi 17 décembre de 14h30 à 17h

Lundi 19 décembre de 10h à 12h

Infos

Couverture santé :

La Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord est partenaire de l'Association ACTIOM ce qui vous permet de profiter des offres santé « Ma Commune, Ma Santé » - Informations auprès du CIAS de Lalinde les vendredis 30 septembre, 21 octobre, 25 novembre, 16 décembre de 9h30 à 12h30 uniquement sur rendez-vous au 05.53.61.19.80.

Info : www.macommunemasanté.org

Intoxication au monoxyde de carbone :

L'hiver approche et les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent. Pour y remédier, il est nécessaire de faire effectuer le ramonage de tous les tuyaux d'évacuation de fumées quels que soient les matériaux dont sont faits les dits tuyaux. Par ailleurs il ne faut absolument pas obturer les aérations nécessaires au bon fonctionnement des différents appareils

Pharmacies de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 30 septembre au 07 octobre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 07 au 14 octobre	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 14 au 21 octobre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 21 au 28 octobre	Provost - Creysse	05 53 61 04 35
Du 28 octobre au 04 novembre	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 04 au 11 novembre	La Halle - Lalinde	05 53 22 30 07
Du 11 au 18 novembre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 18 au 25 novembre	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 25 novembre au 02 décembre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 02 au 09 décembre	Provost - Creysse	05 53 61 04 35
Du 09 au 16 décembre	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 16 au 19 décembre	La Halle - Lalinde	05 53 22 30 07
Du 19 décembre au 23 décembre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 23 au 30 décembre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 30 décembre au 06 janvier 2017	Revol - Couze	05 53 61 01 32

Déclaration de ruchers

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>)

Dépannage à domicile : rappel des règles

Publié le 28 septembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Chauffe-eau qui fuit, évier bouché, panne d'électricité, clés perdues, porte claquée... En cas de dépannage à domicile (plomberie, vitrerie, serrurerie...), vous avez souvent besoin de trouver un dépanneur en urgence. Face à des professionnels parfois indécents qui peuvent abuser de la situation de détresse des consommateurs, la **Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes** (DGCCRF) vous rappelle quels sont vos droits.

DGCCRF de Périgueux : Cité administrative Bugeaud- Bâtiment H - 24024 Périgueux cedex. - du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Tel 05 53 03 65 00

Email ddcspp-specfm@dordogne.gouv.fr

Fax : 05 53 02 65 75

Site web : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf>

Messes :

Samedi 22 octobre, 8h : St Capraise de Lalinde

Mardi 1er novembre, 11h30 : Prière au cimetière de St Capraise

Etat Civil

Décès :

Le 1^{ER} août 2016 : Madame Claudette ARNAUD, née ROLAND

Le 12 septembre 2016 : Madame Simone, Marthe, Irène BEZIAN

Nos sincères condoléances à la famille.

Compte rendu des associations

ALDC

(Association La Dictée qui Chante) / Loi 1901 - sans but lucratif et d'intérêt général. Objet : Nous agissons, depuis 2001, dans le cadre de la solidarité entre les générations, pour la lutte contre l'illettrisme, l'accompagnement scolaire, la promotion de la langue française, les échanges culturels et linguistiques, nos Membres Bénévoles proposant différentes actions : de remise à niveau en savoirs de base (lire-écrire-compter), d'aide à la scolarité ou de Français Langue Etrangère (F.L.E.), en cours individuels ou en ateliers, pour une somme modique destinée à couvrir les frais de fonctionnement.

- Adhésion pour l'année scolaire 2016-2017 : 10 € (Couvrent l'Assurance et les Frais de dossier)

Horaires d'ouverture :

- Lundi : de 13 h 30 à 19 h 30
- Mardi, Mercredi, Jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Pour info :

- Nous sommes habilités à signer des contrats ou conventions de formation
- L'Association se développe (4.500 heures de cours ont ainsi été assurées en 2016) et nous recherchons de nouveaux bénévoles
...
(Merci de vous renseigner auprès de notre Secrétariat).

ASSOCIATION LA DICTEE QUI CHANTE
(A.L.D.C.)

Siège Social : 5, Route des Coteaux
24150 - SAINT-CAPRAISE de LALINDE

Tél : 05.53.61.64.91

ladicteequichante24@sfr.fr

<http://ladicteequichante.monsite-orange.fr>

Les Joyeux Gabariers

-Réservations pour le repas de Sainte Catherine auprès de Mme DUPONTEIL - 05.53.63.47.83 ou Mme CLEMENT - 05.53.63.11.49

-Le dimanche 26 septembre, 27 Joyeux Gabariers ont fait une sortie à Domme, largement financée par le club du 3^{ème} âge. La visite commentée de Domme s'est faite avec le petit train. Le repas, excellent, a eu lieu au domaine de Pelvézy. Sur le retour, visite de l'abbaye de St Amand de Coly. Chacun était content de sa journée.

La prochaine sortie aura lieu à Dantcharia le 30 octobre : se faire inscrire au plus vite auprès de Mme Duponteil ou de Mme Clément.

Solidarité Cameroun Aquitaine

Dans le cadre des deux campagnes nationales de solidarité internationale, la 19^{ème} édition de la semaine de solidarité internationale aura lieu du 12 au 20 novembre et la 10^{ème} édition du festival des films Alimenterre aura lieu du 15 au 30 novembre. Le collectif en formation et piloté par l'association Solidarité Cameroun Aquitaine, en partenariat avec la mairie de Saint-Capraise-de-Lalinde, propose au grand public deux animations le 12 novembre, jour de lancement officiel de la journée de solidarité internationale.

Samedi 12 à 14h, marche fraternelle (7.5km) à l'issue de laquelle un rafraîchissement sera offert : 2€ par participant. Départ salle des fêtes.

18h - Projection débat de films pour tout public :

« *Les guerrières du Babassou* »

- Accès au foncier, rôle des populations locales dans la préservation des ressources naturelles et service d'approvisionnement des forêts.

« *Manger c'est pas sorcier !* »

- Agriculture biologique et familiale et souveraineté alimentaire.

20h - Repas solidaire confectionné par l'association Solidarité Cameroun Aquitaine 13€ (porter son couvert).

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
OCTOBRE 2016			
Samedi 29	Quine	Salle des fêtes -20h30 Ouverture des portes 19h	Billard-Club Espérance
NOVEMBRE			
Vendredi 11	Dépôt de gerbe Pot de l'amitié	Monument aux morts - 11h Mairie - 11h30	La Municipalité
Samedi 12	Marche : Chemin du Petit Patrimoine de St Capraise Projection débat des films : »Les guerrières du babassou » et « Manger c'est pas sorcier » Repas solidaire	Départ Salle des fêtes- 14h Salle des fêtes-18h Salle des fêtes- 20h	Solidarité Cameroun Aquitaine avec la participation de la municipalité.
Dimanche 20	Vide ta chambre	Salle des fêtes. De 7h à 18h	APE
Samedi 26	Repas Sainte- Catherine	Salle des fêtes - 12h30	Les Joyeux Gabariers
DECEMBRE			
Samedi 3	Repas Pot au feu Téléthon	Salle des fêtes - 19h30	Comité des fêtes
Dimanche 11	Noël de la Mairie	Salle des fêtes – 15h	La Municipalité

Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Infos et état civil	pages 5 et 6
Compte-rendu du Conseil Municipal	page 2	Compte-rendu des associations	page 7
Infos Mairie	pages 3	Calendrier des manifestations	page 8
Bibliothèque	page 4		